

L'Edito de Madame Le Maire



Chères Woignarusiennes, Chers Woignarusiens,

En premier lieu, je tiens à vous faire partager mon agacement, à découvrir en première page de la presse locale (l'Eclairer et l'Informateur de ce jeudi 25 novembre 2021) que 12.1% des logements situés sur la commune sont classés en « délabrés » (alors que selon l'article en page interne, l'ANAH les a répertoriés sous le vocable de « médiocres »).

A voir les choses sous le spectre du verre à moitié plein, peut-on faire l'hypothèse que 87.9 % des logements sont qualifiés de « satisfaisants » ?

Plus directement et afin d'obtenir des informations indispensables à l'objet même de cette enquête, j'ai saisi la Communauté de Communes des Villes-Sœurs : quel est le périmètre exact de cette étude confiée à l'ANAH (Agence nationale de l'amélioration de l'habitat) ? Quelle est la cartographie de l'enquête par rapport au territoire communal ? Comment ont été obtenus les résultats (questionnaire, sondage) ?

Par ailleurs comme vous avez pu le constater dans la presse locale, des détériorations et des vols ont été commis aux vestiaires de Football. La gendarmerie, auprès de laquelle une plainte a été déposée, poursuit son enquête.

En matière de prévention du risque Covid19, je vous communique les dispositions contenues dans l'arrêté du 26 Novembre pris par les services de la préfecture. Le port du masque est obligatoire dans toutes les communes du département pour les personnes de onze ans et plus, dans l'ensemble des espaces publics propices aux regroupements dans lesquels les distanciations physiques ne peuvent être respectées, à savoir :

- au sein des marchés y compris les marchés de Noël, braderies, brocantes ;
- dans le cadre de l'ensemble des réunions, activités et rassemblements sur la voie publique (Fêtes commémoratives, spectacles de plein air,) ;
- au sein des files d'attentes de toute nature ;
- dans un périmètre de 50 mètres autour des entrées des écoles, collèges, lycées à l'occasion des entrées et sorties des établissements ;
- dans un périmètre de 50 m autour des entrées de lieux de culte, aux jours et heures de la tenue des offices et cérémonies en leur sein ;
- au sein des transports publics et des installations relevant de ceux-ci dans un périmètre de 50 m .
- dans les parkings des centres commerciaux.

Je vous invite à découvrir entre autres dans ces colonnes, les évènements qui vont jaloner le mois de Décembre, un retour sur les manifestations qui se sont déroulées en Novembre, des compléments d'information sur la mise en œuvre de la collecte sélective en porte à porte pour les emballages et le papier dès janvier 2022.

Prenez soin de vous et de vos proches

Madame Le Maire – Dominique MALLET – En ce 28 Novembre 2021.

Retour sur des manifestations récentes : Octobre-Novembre 2021

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES HALLOWEEN à Woignarue



L'Association des Parents d'Elèves a organisé ce samedi 30 octobre après-midi la traditionnelle chasse aux bonbons dans le cadre d'HALLOWEEN.

Profitant d'un temps clément, une trentaine de petits « monstres », déguisés et masqués ont déambulé dans les rues du village, dans la joie et la bonne humeur.



Puis le partage du précieux butin a eu lieu dans la salle de musique, décorée pour l'occasion et un goûter a été servi aux enfants.



L'association remercie les habitants du village pour leur accueil et leur générosité ainsi que les parents qui nous ont accompagnés.

Nous vous donnons rendez-vous par le biais de nos multiples activités, inscrites à l'agenda distribué dans le bulletin d'octobre.

La Présidente Gaëlle Léger et les membres de l'association



Cérémonie du 103^e anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918

C'est dans un contexte particulier, crise sanitaire oblige, que notre commune a commémoré en ce **jeudi 11 novembre 2021**, le **103^e anniversaire de l'Armistice de 1918**.

La manifestation a débuté par une célébration en l'église Ste Marie Madeleine menée conjointement par des membres de la paroisse Notre-Dame des Falaises : Christiane MARTIN, Fabrice OZANNE et Denis GILLERY et l'harmonie municipale.

C'est en cortège que les anciens combattants, les porte-drapeaux, les sapeurs-pompiers, la municipalité, les enfants des écoles et une population d'environ 40 personnes se sont rendus à la stèle des anciens combattants pour y déposer une gerbe. Une minute de silence a également été observée en hommage à tous les « Morts pour la France des conflits anciens ou actuels, civils ou militaires ». Dans son discours, l'Union Nationale des Combattants a rappelé qu'en ce 11 novembre 2021, la France commémore l'armistice qui a suspendu les hostilités entre les belligérants de la « Grande Guerre » (1914/1918), guerre qui a fait plus de 18 millions de morts et bouleversé l'ordre mondial ». « En ce jour de mémoire, ayons une pensée pour tous nos militaires engagés actuellement face à un ennemi polymorphe qu'est le terrorisme. Ils défendent les intérêts de notre pays, en métropole, Outre-Mer et dans le reste du monde. Ils contribuent au rayonnement des valeurs de la République : Liberté, Egalité, Fraternité, ciment de notre cohésion. ».



Le cortège a ensuite convergé vers le cimetière où lecture a été faite de tous les morts pour la France inscrits sur le Monument aux Morts de la commune. C'est aussi l'occasion de rappeler que la population communale a payé un lourd tribut, avec 37 des siens qui ont été victimes de la grande guerre dont trente noms figurent sur le Monument aux Morts.

Après le dépôt de gerbe, une minute de silence a été observée. La Marseillaise a été entonnée conjointement à l'interprétation de celle-ci par l'harmonie municipale.

Madame Le Maire a décliné le message de Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants dont voici quelques extraits : « A la onzième heure du onzième jour du onzième mois, après quatre interminables années, le canon s'est tu, la fureur s'est calmée. Le dernier mort, le dernier tir, la dernière détonation. Depuis Compiègne, où l'armistice a été signé à l'aube, jusqu'au front, du premier des clairons à tous les

clochers de France, de l'esplanade de chaque ville à la moindre place de village. Une déferlante de soulagement, un soupir de délivrance, ont traversé le pays de part en part ». « Les noms gravés sur nos monuments aux morts nous rappellent constamment les valeurs d'honneur, de courage, de dévouement et de bravoure. Ils nous rappellent la fraternité d'armes ».

Aujourd'hui, dans un même mouvement, la France reconnaissante fait cortège au cercueil d'Hubert GERMAIN jusqu'à la crypte du mémorial de la France combattante au Mont Valérien. Selon la volonté du général DE GAULLE, l'ultime compagnon de la Libération y reposera. Dernier dans la mort, parmi les premiers de 1940, Hubert GERMAIN est le porte-étendard des 1 038 illustres qui ont tant fait pour l'idéal de liberté et l'esprit français ».

Suite au retour à la salle des fêtes, M. Michel TAVERNIER – Président de l'UNC – a effectué une remise de médailles à onze récipiendaires :

- M. Jean-Claude DUMINIL s'est vu remettre la Croix du combattant et la carte du combattant d'Algérie ;

- la médaille du DJEBEL Argent a été décernée à Messieurs Jacques DEVILLERS, Bernard LEGRAND, Guy LEJEUNE, Bernard MARTIN, Michel TAVERNIER et Ernest VILEFROY ;

- la médaille du mérite, échelon bronze, a été attribuée à Mesdames Andrée CHEVALIER, Françoise DUVAL, Mauricette PREUX, Madeleine POLAK, veuves et/ou membres actives de l'UNC.



De gauche à droite : Mauricette PREUX, Françoise DUVAL, Madeleine POLAK, Jacques DEVILLERS, Guy LEJEUNE, Bernard LEGRAND, Jean-Claude DUMINIL et Michel TAVERNIER.

Un vin d'honneur et une distribution de friandises aux enfants sont venus clôturer la cérémonie.

Une vingtaine de convives se sont retrouvés en la salle de musique, pour y déguster un savoureux repas préparé par la Taverne des 3 piots cochons.

Dans son discours de bienvenue, M. Michel TAVERNIER – Président de l'UNC – a eu une pensée pour les personnes absentes pour raisons de santé et a invité les participants à observer une minute de silence en la mémoire de membres de l'UNC : Gabriel CAILLEUX (décédé en 2020) et Michel DUVAL (décédé en 2021).

Les aînés de la commune réunis à table

N'ayant pu avoir lieu en 2020, en raison de la crise sanitaire, le traditionnel repas des aînés, offert par la municipalité, a eu lieu ce dimanche 14 novembre. Il a réuni 65 convives en la salle des fêtes.

Les aînés étaient heureux de se retrouver autour de la table dressée par La Taverne des 3 piots coehons.

Les doyens de la journée, Madame Claudine COUBART, âgée de 94 ans et chez les hommes Monsieur René DOUDOUX, âgé de 90 ans, ont été mis à l'honneur.

Les doyens du village sont respectivement, Madame Ida LEUILLIER – 101 ans et demi et Monsieur Roger PION, âgé de 97 ans qui n'ont malheureusement pas pu être présents.



Dans son discours, Madame Le Maire a notamment souligné : « je veux tout d'abord vous dire le plaisir et la joie qui sont les miens pour ce moment de convivialité partagée et pour la 1^{ère} fois en ma nouvelle qualité de Maire de votre commune. « Je vous souhaite la bienvenue pour votre banquet en votre honneur. C'est un jour dédié à l'amitié et à la reconnaissance que nous vous portons. Vous possédez l'expérience, la mémoire, l'histoire, la sagesse ». « J'ai une pensée aujourd'hui pour celles et ceux qui nous ont quitté, celles et ceux qui sont dans la maladie à leur domicile ou hospitalisés ».

« Je remercie mes collègues du conseil municipal et leurs conjoints pour leur présence, et excuse ceux qui n'ont pu répondre présents, retenus par leurs obligations familiales ou professionnelles ».

« Je remercie particulièrement Corinne DAMIS, Présidente de la commission fêtes et cérémonies pour l'organisation de cette journée ; Franck et Alain ainsi que leur équipe pour le repas élaboré et goûteux qu'ils vont nous servir ».



Une partie des convives



**L'équipe de la Taverne des
3 piots coehons**

Sainte Cécile honorée par les musiciens de l'harmonie municipale

Ce samedi 27 Novembre, les musiciens et les membres de l'harmonie municipale ont honoré Sainte-Cécile, patronne des musiciens, des compositeurs, des luthiers, des chanteurs et des poètes,

Dès 19 heures, une célébration, animée par l'équipe de la paroisse Notre-Dame des Falaises, s'est déroulée en l'église Sainte-Marie Madeleine. Ce fut notamment l'occasion pour le public d'apprécier la prestation des musiciens sous la baguette de Joël ROGGE et de Lionel PALANDRE.

La Sainte Cécile était représentée par Lucine DEVILLERS. La déposante était Morgane DUFLOT.

Après ce moment de plaisir partagé, tous les musiciens se sont retrouvés dans la salle de répétition où un apéritif offert par la présidente de l'association - Madame Corinne DAMIS - les attendait.

Puis les convives se sont réunis au Domaine de la Mer. En ouverture du banquet, en l'absence de Corinne DAMIS, retenue pour cas de force majeure, M. Claude DEVILLERS a retracé les grandes dates de l'association depuis sa création en 1901 par l'Abbé HOLLEVILLE, puis il a évoqué les différents chefs de musique qui s'y sont succédé. La fidélité et l'engagement sans faille des musiciens, pour les répétitions, les concerts ont été soulignés ; devant pour certains d'entre eux « avaler les kilomètres » de façon hebdomadaire. L'action des deux chefs d'orchestre en exercice : Joël ROGGE et Lionel PALANDRE, a été particulièrement mise en avant.

M. DEVILLERS a souhaité que des jeunes pousses puissent venir rejoindre les rangs de l'association.

Il a aussi précisé : « être très honoré de voir sa petite fille Lucine porter l'écharpe de Sainte Cécile, tout comme l'avait fait sa propre grand-mère : Justine DEFACQUE, 120 ans auparavant ».

Dans son discours de remerciements aux musiciens, Madame Le Maire a souligné le rôle ô combien important joué par l'association dans toutes les manifestations publiques organisées.

Au cours de la soirée, placée sous le signe de la joie et de la bonne humeur (l'adaptation du célèbre jeu « Qui veut gagner des millions » proposée par Lionel PALANDRE restera dans les mémoires !). Un diplôme a été remis à Lionel PALANDRE pour 10 années de fidélité à l'harmonie. Deux médailles ont été décernées respectivement à Claude DEVILLERS : médaille d'or avec palme et étoile pour 70 ans de pratique musicale (soulignons qu'il a débuté à l'âge de 7 ans au sein de la fanfare municipale de l'époque) et à René DOUDOUX : médaille d'or avec palme et deux étoiles pour ses 75 ans de pratique musicale (c'est à l'âge de 12 ans qu'il a fait son entrée à la fanfare municipale de l'époque).



De gauche à droite : Morgane DUFLOT, René DOUDOUX et Lucine DEVILLERS



Les musiciens à l'unisson sous la conduite de Lionel PALANDRE dans ce morceau

Rencontre avec Anthony AIGNERELLE – Président du CLUB OMNISPORTS DE WOIGNARUE Section FOOTBALL

Bonjour Anthony, pourriez-vous vous présenter ?

J'assume la présidence du club depuis 2018. J'entame ma 20^{ème} saison au club. J'y pratique le Football depuis l'âge de 15 ans. Dans les faits, je possède une double licence - dirigeant et joueur..... au cours d'une saison, les occasions de devoir rechausser les crampons peuvent se présenter !

Et pour la composition du bureau ? :

Le bureau se compose comme suit :

Président : Anthony AIGNERELLE Vice-Président : Maxime DANE
Secrétaire : Damien LECLERCQ Secrétaire adjoint : Maxime FOURDRIN
Trésorier : Alexandre BECQUET Trésorier adjoint : Lucie DUBUS



Photo prise lors de la dernière assemblée générale en date du 8 août 2021

A cela il convient d'ajouter 8 dirigeants, 1 arbitre officiel et 1 auxiliaire.

Le club compte combien d'équipes séniors pour cette saison sportive 2021-2022 ?

Nous comptons 35 licenciés répartis dans deux équipes.

Dans le détail, nous comptons 6 arrivées pour 2 départs et/ou 6 arrêts.

Pour un bien, il faudrait au moins 5 joueurs de plus. Il s'avère qu'il est compliqué de trouver un effectif suffisant tous les dimanches pour faire face aux absences, aux blessures.

Comment s'organise cette saison ?

Les entraînements se déroulent sous la houlette de David LASNEL. Il a été entraîneur des seniors à Incheville, et auparavant au Tréport chez les Féminines.

Les entraînements ont lieu ordinairement les mardis et jeudis au stade municipal. L'hiver, nous profitons du gymnase du collège de Mers-les-Bains, le jeudi soir de 19 h à 21 h.

Y'a-t-il des équipes de jeunes ? En partenariat avec d'autres clubs ?

Il n'y a pas d'équipes de jeunes inscrites sous nos couleurs mais une alliance est réalisée avec le club de Béthencourt-sur-Mer où évoluent environ 15 jeunes. A l'exception des U18-U11, toutes les catégories de jeunes sont présentes.

À noter que pour la prochaine saison, une équipe de jeunes (6 minimum) devra obligatoirement être créée au sein du club.

Présentation de l'équipe B



De gauche à droite : Debouts : Thomas Leclercq (entraîneur), Maxime Fourdrin, Jérôme Delabye, Mathieu Sueur, Quentin Vermosen, Mathieu Morel, Nicolas Delgove, Thibault Cobert (bléssé A), Flavien Devillers (bléssé A)
Accroupis : Vincent Avril, Anthony Lapostolle, Gregory Walbek, Damien Leclercq, Teddy Leconte, Quentin Dieppois, Quentin Couillet

Présentation de l'équipe A



De gauche à droite : Debouts : Aurélien Leclercq (arbitre auxiliaire), Alexandre Becquet (capitaine), Valentin Douai, Alexis Tavernier, Clément Delgove, Axel Boinel, David Lasnel (entraîneur)
Accroupis : Alexis Briet, Dany Lejeune, Hervé Simon, David Lejeune, Maxime Dane, Cyril Frété

Avez-vous défini des objectifs sportifs précis pour cette nouvelle saison ?

Cette saison sonne les retrouvailles avec le terrain. Les compétitions concernent les championnats et les coupes. A souhaiter que cette saison aille à son terme. La dernière saison a été arrêtée au bout de 3 journées de championnat. La saison précédente a été qualifiée de saison blanche. En quelque sorte, c'est un peu difficile de se projeter vu le contexte sanitaire.

Comme pour tous les autres clubs, nous sommes soumis au Pass Sanitaire sans lequel les joueurs seniors ne peuvent être autorisés à participer aux entraînements, aux matchs amicaux ou officiels.

Sur le plan sportif, nous ambitionnons avec l'équipe A de jouer les tous premiers rôles dans le championnat de 3^{ème} division de district. Quant à l'équipe B, qui évolue en 6^{ème} division de district, elle doit être en mesure d'accrocher la montée. (C'est à-dire de finir au moins à la 2^{ème} place). Pour l'heure, nous suivons notre tableau de marche, après 7 journées de championnat, les équipes A et B occupent toutes les deux la quatrième place dans leur championnat respectif (à 5 points des premiers). Pour l'équipe B, arriver en finale d'une des coupes du district reste également un formidable challenge.

Et pour conclure ici

Sachez que **nous sommes toujours à la recherche de joueurs, dirigeants ou éducateurs**. Les personnes intéressées seront les bienvenues. Pour tous renseignements vous pouvez me contacter : **Anthony AIGNERELLE : 06 70 76 83 52 ou Damien LECLERCQ : 06 27 85 20 51**

Je profite de cette occasion pour remercier les joueurs pour leur générosité durant les matchs, tous les membres du club pour leur dévouement, les supporters pour leur fidélité, la municipalité pour l'aide financière apportée ; cet ensemble d'ingrédients nous encourage à porter haut et fort les couleurs de la commune sur tous les terrains.

Mes remerciements s'adressent aussi à toutes les personnes qui participent aux manifestations que nous organisons, à la générosité des habitants lors de la vente de calendriers, aux sponsors dont l'aide financière est des plus précieuses.

En recherchant dans les archives, j'ai observé que le club avait fêté en 2021 ces 50 ans ?

Oui, c'est très juste. Sachez que nous aurions souhaité organiser en 2021 un évènement pour symboliser les 50 d'existence du club, fondé donc en 1971 par Monsieur Léandre ACOULON.

En raison de la crise sanitaire, nous avons dû nous résoudre à le reporter courant 2022.

Nous aurons plaisir à communiquer la date retenue via le bulletin municipal !

Propos recueillis par Bertrand Alix

	<p>A noter que ces propos ont été recueillis avant l'évènement qui a secoué le club, avec les vols survenus à deux reprises le samedi 13 novembre 2021 dans les vestiaires du club : dégradation de portes, vols de matériels sportifs, détérioration de denrées alimentaires.</p> <p>Au-delà de cet aspect, un maillot hommage a été dérobé. Nul besoin de souligner que ce maillot, dédié le 3 juillet 2021 à un ancien joueur du club décédé brutalement en 2019 revêt une grande valeur sentimentale pour les membres du club.</p> <p>L'enquête de gendarmerie se poursuit.</p>
-------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

	<p>Le district de la Somme n'est pas resté insensible au préjudice matériel subi.</p> <p>Ce dimanche 21 novembre, Pascal TRANQUILLE (Président du district) et Dominique DELABIE (Membre du comité directeur) ont remis au club un lot de ballons, de chasubles et de maillots.</p>	
<p>De gauche à droite : Dominique DELABIE, Anthony AIGNERELLE, Pascal TRANQUILLE, l'arbitre du jour</p>		

Communication du Centre Communal d'Action sociale - CCAS

Le CCAS a vocation à but social. En ce sens, il permet d'aider les personnes pour des besoins bien spécifiques (aide alimentaire, aides et secours d'urgence, ...).

Le bon d'achat qui accompagne le colis des aînés n'est pas supprimé ; la décision d'en modifier le montant a été prise lors de la dernière réunion du CCAS.

Dorénavant, la somme de 15 € sera attribuée pour un foyer (soit deux personnes au foyer de 65 ans et plus) et 10 € pour un foyer dont un seul membre est âgé d'au moins 65 ans.

PARMI L'AGENDA DE DECEMBRE

Téléthon

2021

**Lavage de voitures
Organisé par les Sapeurs-Pompiers locaux**

Le samedi 4 décembre – de 8 h 30 à 12 h 00

A la caserne des pompiers – Place de la mairie

Un café de bienvenue vous sera offert

Également

Vente de porte-clés Sapeurs-Pompiers Téléthon, au prix de 4 €

Les bénéfices de la vente seront reversés au profit du Téléthon

Comptant sur votre participation

Communication de l'Union Nationale des Combattants - UNC

La Cérémonie d'hommage aux « morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats de Tunisie et du Maroc se déroulera **le dimanche 5 décembre 2021**, dans le respect strict des gestes barrières.

Au programme :

- . Rassemblement à 11h30 devant la salle Charles LECAT,
- . Dépôt de gerbe à la stèle des Anciens Combattants,
- . Allocation du Président de Section,
- . Vin d'honneur à la salle Charles LECAT,
- . Repas à la Taverne des 3 piots cochons pour les personnes inscrites *

*impérativement inscription pour le repas, auprès de Michel TAVERNIER au 03 22 30 52 70
Ou Jacques DEVILLERS au 03 22 61 03 78

FÊTE DE LA SAINTE BARBE



L'amicale et le corps des sapeurs-pompiers fêteront leur Sainte Barbe **le samedi 11 décembre**. La cérémonie religieuse sera célébrée à 18 h 30 en l'église Sainte-Marie Madeleine de Woignarue. Un vin d'honneur puis un banquet au prix de 32 euros *, clôtureront cette soirée à la salle Charles LECAT.

Pass sanitaire obligatoire.

***Participation à confirmer avant le dimanche 5 décembre au 03 22 60 01 31.**



La distribution du traditionnel calendrier des Pompiers débutera à partir de début décembre. Celle-ci se fera dans le respect des gestes barrières et selon les règles édictées par les autorités, en lien avec l'évolution de la crise sanitaire.

... À retenir ...

Opération « colis de Noël » au profit des aînés de la commune

La distribution du colis de Noël aux aînés (personnes âgées de 65 ans et plus) **aura lieu le samedi 18 décembre de 9 h à 13 h**, sans interruption.

En raison de la pandémie, celle-ci s'effectuera **sous forme de drive devant la salle de musique**.

Vous n'aurez pas à descendre de votre véhicule, les élus viendront à votre rencontre.

Les personnes ne pouvant se déplacer sont invitées à se faire connaître auprès du secrétariat de mairie, au 03 22 30 74 53, au plus tard pour le Jeudi 16 décembre – 12 h, avec possibilité de se faire représenter par un tiers (parent, voisin, ...) muni d'une pièce d'identité de l'intéressé.e.



Infos aux diplômés 2021

Date à retenir : le dimanche 9 Janvier 2022



Vous êtes domiciliés dans la commune. Dans le cadre de votre cursus scolaire, **vous avez obtenu en 2021**, un diplôme de type Brevet des collèges, CAP, BEP, Baccalauréat (série Générale ou Technologique ou Professionnelle) ou un diplôme relevant de l'Enseignement supérieur (BTS/DUT/Licence/Master2/diplôme d'Ingénieur/Doctorat/.....).

Une carte cadeau vous sera remise le **dimanche 9 Janvier 2022 lors de la cérémonie des vœux de la Municipalité (dès 11 h 00)**, sous réserve de mesures sanitaires favorables à la date citée.

A cet effet, nous vous demandons **de nous faire parvenir en mairie, un justificatif d'obtention de votre diplôme, avant le mardi 22 décembre 2021**.

Si vous ne pouvez être présent, lors de la cérémonie, la carte cadeau vous sera toutefois attribuée, à condition de nous informer de votre absence au préalable par tout moyen à votre convenance.

À l'Etat civil
Naissance : Lou BECQUET le 3 Novembre 2021 à Dieppe (76)

Communication de la Communauté de Communes des Villes Sœurs

Comme indiqué dans le bulletin d'octobre, à partir du 1^{er} janvier 2022, la CCVS aura un **nouveau service de collecte sélective en porte à porte pour les emballages et le papier (collecte en multiflux)**. Cette collecte sera faite **une fois toutes les 2 semaines**. Pour Woignarue (le Village et les hameaux), il s'agira du mercredi lors des semaines paires.

Nota : la mise à disposition des containers spécifiques présents actuellement sur le territoire communal devrait demeurer, du moins dans un premier temps.

Nous précisons que le jour de collecte des ordures ménagères reste inchangé :

- . le lundi matin pour Onival et Vieil Onival,
- . le jeudi matin pour le Village - Les Blancarts – Hautebut.

La collecte du verre reste en apport volontaire et le verre est à déposer dans les différents conteneurs mis à disposition sur le territoire.

Collecte des ferrailles : les services techniques municipaux effectuent **chaque 1^{er} mercredi matin du mois** (à l'exception de janvier, juillet et août) **le ramassage exclusif des ferrailles**.

PAPIERS EMBALLAGES



MULTIFLUX

Distribution des sacs jaunes translucides pour la collecte des emballages et du papier :

la CCVS devrait recevoir les sacs jaunes de tri en cette fin novembre. La dotation annuelle a été estimée à 1 rouleau de 25 sacs par personne (par exemple 4 rouleaux pour un foyer type de 4 personnes).

Une dotation correspondant à la population communale sera livrée en mairie afin que les sacs correspondants soient distribués à la population en fin d'année.

Nota : entre la mi et fin décembre, la CCVS communiquera sur le calendrier de collecte par commune, un guide du tri, un courrier d'explication du nouveau service.

Suite à l'enquête menée auprès des habitants, 22 conteneurs mobiles de 240 L, réservés pour le tri des déchets ménagers, ont été récemment distribués par les services techniques municipaux.

Remarque : toute personne souhaitant voir remplacer son conteneur 240 L, en raison de sa détérioration, est invitée à contacter la mairie impérativement pour le 18 décembre au 03 22 30 74 53.



Séjours ski 2022

En relais, l'information relative à l'organisation des séjours de ski 2022 organisés par la CCVS. Cette année, toujours 2 séjours au programme sont proposés, du vendredi 4 au dimanche 13 février 2022 à

- Morillon (74) pour les 8-12ans
- Valmeinier (73) pour les 12-17ans

Nouveauté cette année, les jeunes de 12ans ont la possibilité de choisir le séjour sur lequel ils souhaitent s'inscrire, en précisant leurs vœux dans le dossier d'inscription.

Les dossiers sont en ligne sur <https://www.villes-soeurs.fr/vie-quotidienne/enfance-et-jeunesse/sejours-de-vacances/> depuis le lundi 22 novembre et pourront revenir à la CCVS, à partir de cette date, sur rendez-vous. La prise de rendez-vous est également possible directement depuis le site internet.

Les familles peuvent contacter **Victorien Rasse** - Coordonnateur Enfance Jeunesse – au 02.27.28.20.87, pour toute aide à ce propos.